



VILLARD MAG n°79

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
VILLARD-DE-LANS

PRINTEMPS
2021

RESTER À TAILLE HUMAINE

En novembre 2020, la commune de Villard-de-Lans se portait candidate au programme gouvernemental « Petites villes de demain », conjointement avec la CCMV* et Autrans-Méaudre. Elle en est ressortie lauréate, à l'instar de 13 autres communes iséroises.

Ce programme invitait les communes à déposer les fondements d'un projet de cohésion territoriale intégrant des objectifs écologiques, économiques et sociaux à leur échelle et à inscrire leurs actions dans ce sens pour les 6 ans à venir. Le 17 décembre 2020, l'équipe municipale apprenait que, sur la base de son dossier, elle allait bénéficier de ce dispositif d'État visant à conventionner certains territoires. L'idée fondamentale étant de les soutenir dans leur volonté de rester à dimension humaine, tout en les aidant à maintenir leurs équipements en état.

Mis en place par le gouvernement, et appuyé par les organismes publics (Agence nationale de la cohésion des territoires, Banque des territoires...), « Petites villes de demain » est un outil de relance au service des collectivités : il permet aux communes sélectionnées de concrétiser le projet de territoire de leur mandat (2020-2026). Mille communes en France sont concernées et

l'enveloppe allouée sur 6 ans s'élève à 3 milliards d'euros.

Répondre aux besoins des habitants

« Petites villes de demain » ne signifie pas que Villard entre dans un processus urbain inéluctable, mais plutôt qu'elle est perçue comme une commune qui se saisit de son évolution pour organiser ses activités et répondre aux besoins des habitants. Justement pas une « ville » au sens commun du terme, mais un bourg qui dispose du choix de ses orientations et conforte son statut de pôle central du Vercors.

Cinq sujets majeurs

Les volets écologiques, économiques et sociaux constituent le cadre du programme PVD, ce qui implique un projet de territoire compatible avec ces enjeux. La

candidature a mis en avant 5 sujets majeurs : la rénovation/revitalisation de ses équipements sportifs, culturels et de loisirs ; la création d'une retenue collinaire toutes saisons, alimentée à 100 % en eau de ruissellement sur une parcelle pour l'instant réservée à l'urbanisation ; l'incitation à la rénovation/réhabilitation du parc immobilier ; la réalisation de deux opérations d'habitat accessible et la poursuite de la valorisation des espaces publics de la commune. L'équipe municipale dispose de 18 mois pour déposer un dossier complet et signer l'ORT (Opération de revitalisation du territoire). « L'objectif est de passer au crible des aides du programme, nos actions en faveur de : l'agriculture, la mobilité, la culture, l'habitat, l'environnement, tout ce qui participe au dynamisme et à l'identité de notre commune », souligne le maire, Arnaud Mathieu. Un véritable atout pour concevoir le « Villard de demain » ! Dès aujourd'hui, la commune peut recruter son chargé de projet « Petites villes de demain », dont le salaire sera subventionné à hauteur de 75 %.

*CCMV : Communauté de communes du massif du Vercors.

AIDES

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Un plan d'action de quatre ans, soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Banque des territoires et la Région va permettre à la CCMV (Communauté de communes du massif du Vercors) et à Villard de bénéficier d'aides. Inventaire des bâtiments publics, diagnostics, puis propositions de travaux permettront de mieux investir et d'améliorer le fonctionnement des bâtiments. Axées sur les économies d'énergie, ces mesures optimiseront une réduction des émissions de Co₂, tout en améliorant le confort.

NOUVEAU

UN COMITÉ DES FÊTES

Si la période n'est pas propice aux rassemblements, le besoin est fort de se retrouver et d'échanger sur les projets festifs. La commune souhaite encourager la création d'un comité des fêtes pour réunir les Villardiens. Un appel est lancé aux habitants, qui souhaitent participer et s'investir dans cette organisation. Contact : comitedesfetes@villard-de-lans.fr



CANDIDATURES

PLACE AUX JEUNES

Tu as entre 8 et 16 ans, tu habites Villard-de-Lans et as envie de proposer des projets pour animer ta commune ? Tu pourrais devenir conseiller municipal au sein du Conseil municipal des jeunes. Comment ? Envoie ou dépose ta candidature et tes motivations à Monsieur le Maire, 62, place Pierre-Chabert, 38250 Villard-de-Lans, avant le 15 juin ou à : sg@villard-de-lans.fr



Flasher
moi!





Édito



Un an déjà !

Chères Villardiennes,
chers Villardiens,

Après un an de mandat, il nous appartient de dresser un premier bilan de notre action et de réaffirmer combien

l'avenir de la commune est au cœur de nos préoccupations. Villard est un territoire de demain, comme vous pourrez le lire dans ce magazine. Notre commune bénéficie d'un programme d'actions « Petites villes de demain », conçues pour rester à dimension humaine, tout en maintenant ses équipements en bon état : à l'évidence un coup de pouce, au regard d'une année profondément marquée par la pandémie. Ses conséquences économiques et sociales auront nécessairement un impact budgétaire direct sur les finances de la commune et de l'OMT (Office municipal du tourisme). Plusieurs centaines de milliers d'euros viendront à manquer.

Le poids de la dette et l'incapacité dans laquelle est placée Villard-de-Lans d'emprunter pour cette période ont le mérite de nous imposer une réflexion profonde sur le devenir de notre territoire, et sur les actions à mener. Combatifs et solidaires, les socioprofessionnels capitalisent sur les atouts de Villard-de-Lans. À l'heure où chacun redouble d'initiatives pour réussir la saison estivale, nous mettons tout en œuvre pour les soutenir. Un dossier leur est consacré dans ces pages.

Batailler au quotidien pour le désendettement de la commune ne doit pas freiner l'envie d'avancer. Bien au contraire. Nous apportons une réponse circonstanciée à l'État, aux collectivités territoriales et à l'ensemble des partenaires sur les dossiers dont il a fallu s'imprégner. Dans les mois à venir, des décisions pertinentes et motivées seront rendues, notamment pour les tennis couverts, le projet cube, la résidence autonomie, l'antenne relais et encore les conséquences du PLUi-H en matière d'urbanisme.

Nous sommes tous conscients de l'impérieuse nécessité de communiquer. Dès lors que les échanges publics seront à nouveau permis, sans masque et en toute simplicité, ils apporteront un éclairage indispensable à toutes nos réflexions et décisions. Rien ne remplace la tenue de réunions publiques, c'est au cœur du débat citoyen que naissent les grandes idées.

Soyez une nouvelle fois assurés de ma détermination à mener cette tâche exaltante au mieux de l'intérêt général.

Arnaud MATHIEU

URBANISME PLUS PROCHE DES HABITANTS

Le service urbanisme de la commune s'organise pour mieux répondre aux attentes des Villardiens.

Face à la demande croissante pour l'obtention de permis de construire, de demandes préalables de travaux et autres certificats d'urbanisme, la commune s'est mise en ordre de marche. Depuis l'été 2020, la fréquence des commissions urbanisme s'est intensifiée afin de satisfaire le plus grand nombre. Cette commission a désormais lieu une fois par semaine. L'initiative a déjà permis de combler une partie du retard et à l'avenir, de traiter les demandes en continu.

Mutualisation des services

À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de plus de 3500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée, les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme. C'est ce que l'on appelle la Dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat' ADS). L'objectif est la simplification et la modernisation des services publics à l'heure où une grande majorité de démarches est déjà accessible en ligne. Un temps d'adaptation sera sans doute nécessaire.

À l'heure actuelle, seule notre commune possède un service instructeur qui permet le traitement des demandes urbanistiques des Villardiens. Pour les autres communes du plateau, la CCMV (Communauté de communes du massif du Vercors) instruit les demandes par le biais d'un service interne mutualisé. « Un travail de réflexion est en cours à la mairie de Villard pour juger de la pertinence d'une intégration de ce service à la CCMV », indique Serge Birgé, adjoint à l'urbanisme.

Renforcer le lien entre élus et citoyens

Bien sûr, l'objectif de ces réflexions est d'assurer un service encore plus qualitatif à l'ensemble des administrés. La dématérialisation et une éventuelle mutualisation devraient permettre de dégager du temps aux employés du service urbanisme afin de mieux accompagner chaque demande en amont. « Se déplacer plus fréquemment sur le terrain permettrait une meilleure compréhension des problématiques, parfois difficiles à évaluer depuis un bureau », ajoute l' élu.

Le PLUi-H doit évoluer

À l'initiative du maire, un travail est en cours pour modifier le PLUi-H. Une démarche normale car c'est un dossier vivant. L'essentiel de son contenu sera conservé. « Cependant, son étude approfondie a permis de constater certaines imprécisions, préjudiciables à la bonne application de notre programme politique », explique le maire, Arnaud Mathieu. « Nous souhaitons limiter l'étalement urbain, freiner des densifications massives inappropriées sur des parcelles, tout en densifiant, là où c'est nécessaire. À travers la modification du PLUi-H, nous souhaitons être capables de mieux appréhender les projets qui arrivent et mieux armés face à des demandes qui peuvent être incohérentes et qui défigurent notre commune, précise le maire. Nous sommes donc en train de cartographier l'ensemble de notre territoire. Ce travail considérable est mené par les services. La modification du PLUi-H sera effective et rendue publique dès le mois de septembre ».

TOURISME : UNE SAISON « HORS NORME »

Si les professionnels du tourisme évoquent dans l'ensemble une saison d'hiver honorable, le chiffre d'affaires global subit une chute significative.

Grâce aux efforts de tout un territoire, Villard-de-Lans affichait cette fin d'hiver une fréquentation de 75 % à 80 %, très largement supérieure à la moyenne nationale. Pour autant, remontées mécaniques, centres d'hébergement collectif, école de ski, restaurants et bars ont souffert. Pour ces derniers, l'activité « à emporter » a subi les effets du couvre-feu.

Cependant, à l'exception des hôteliers, contraints de proposer un service en chambre et des courts séjours, les professionnels qui ont eu la chance

de rester ouverts ont globalement bien travaillé.

Les activités proposées ont connu une belle affluence. Le site nordique a doublé sa fréquentation par rapport aux meilleures saisons, le Luge park (+ 50 %), les randonnées à raquettes, à pied, à ski, la course d'orientation ont rencontré un vif succès. Quant au vélo, le faible enneigement de fin de vacances a permis une pratique soutenue. Malheureusement, la fermeture de la patinoire, de la piscine et de l'Espace forme affectent les finances de l'OMT (Office municipal de tourisme).

Surfréquentation et pollution

Les citadins sont venus très nombreux « respirer » à Villard-de-Lans et profiter de cette nature

Des atouts concurrentiels

Partout en France, les domaines skiables sont restés fermés et les communes ne percevront pas les taxes provenant des sociétés de remontées mécaniques. Une répercussion indéniable sur l'économie des stations,

où les saisonniers sont restés sur le bord du chemin. Toutefois, notre territoire de moyenne montagne et ses atouts 4 saisons sont de véritables avantages concurrentiels. L'offre diversifiée et la proximité géographique des villes sont une force capitale pour l'avenir du plateau.

préservée, riche en activités 4 saisons. La proximité de Grenoble, Lyon et Valence a favorisé l'arrivée massive d'excursionnistes. De ce fait, la clientèle a été à 96 % française (Rhône-Alpes, région parisienne et vallée du Rhône) pour seulement 4 % d'étrangers (Suisse et Allemagne). Mais attention, l'urgence est aussi d'agir sur les conséquences de la sur-fréquentation.

Les réservations liées aux annonces

Point positif, de nombreux propriétaires en ont profité pour occuper leur appartement et entreprendre des travaux. Côté réservation, on a noté une forte demande de courts séjours et beaucoup de démarches de dernière minute, suspendues aux annonces gouvernementales. Malgré les contraintes liées à la pandémie, la clientèle paraît satisfaite et consciente des efforts réalisés par la commune sur le plan sanitaire.

Si le ski alpin reste l'activité majeure à Villard, assurant l'essentiel des revenus en termes de chiffre d'affaires, la logique pousse plus que jamais à diversifier l'offre. La SEVLC (Société d'équipement de Villard-de-Lans-Corrençon) œuvre activement en ce sens.



CHAMPIONS

ILS NOUS ONT FAIT VIBRER

Le 14 février, le biathlète Emilien Jacquelin conservait son titre de champion du monde de la poursuite en Slovénie. Si le manque de réussite et les doutes sont parfois venus teinter la suite d'un parcours exceptionnel, le jeune Villardien nous a fait vivre une saison extraordinaire. « Je souhaite viser plus haut, on est au début de l'histoire ! ».

L'élite mondiale du freeride est aussi villardienne. Ludovic Guillot-Diat remportait le 1^{er} avril dernier le classement général du Freeride World Qualifier 2021, rejoignant ainsi les 8 meilleurs de la planète qui s'affronteront pour le titre de Champion du monde 2022, lors du Freeride World Tour.

Côté danse-sur-glace, deux des 6 couples junior en équipe de France du Villard-de-Lans Vercors patinage ont également brillé lors de la compétition internationale d'Ebna, en Italie. Loïcia Demougeot et Théo Lemerrier, champions du Monde depuis deux saisons, ont remporté le Trophée les 6 et 7 février dernier.

NORDIQUE

LE BIATHLON BOOSTE L'ESF

Depuis 5 ans, la progression du biathlon à l'ESF nordique est exponentielle. 25 % de son chiffre d'affaires est réalisé grâce aux cours de biathlon. « Martin et Simon Fourcade ont été la plus belle des vitrines, détaille Céline Zanella, directrice de l'ESF nordique, et Emilien Jacquelin reprend le flambeau ». Le biathlon tente les scolaires (dès le CE2), les collectivités et les familles, donnant un nouvel élan au ski nordique. « 549 personnes ont effectué un stage de 3 jours pendant les vacances de Noël et février, poursuit la directrice. Cet hiver, nous avons doublé notre activité. Enfin, entre la piste de ski roue et le pas de tir, les moniteurs travaillent toute l'année ».



PÔLE RAQUETTE

UN MAUVAIS CHIFFRAGE

En juillet 2019, la municipalité sortante a délivré un permis de construire pour un pôle raquette sur le site de la cité scolaire Jean-Prévost. Ce nouveau bâtiment abritant 2 terrains de tennis, 1 squash et 1 padel remplacerait à terme les tennis couverts de Brédhuire qui ne répondent plus aux normes de sécurité. Portée par la commune qui en serait l'unique propriétaire et le maître d'ouvrage, l'opération (travaux + maîtrise d'œuvre) évaluée à 2,7 M€ a reçu le soutien financier du Département, de la Région, de la CCMV et de la Fédération française de tennis à hauteur de 62 %. Non budgété, mais annoncé par l'ancienne municipalité, ce projet a finalement été inscrit au budget 2021 par le conseil municipal. Au moment de constituer le dossier de marché public en décembre 2020, le chiffrage du projet est passé à 3,2 M€. Des postes majeurs n'avaient pas été ou très insuffisamment intégrés au dossier qui a servi de base aux décisions collectives. L'effort communal nécessaire atteint 1,3 M€. Ce bond de 40 % bouleverse la réalisation du projet. Le contexte économique dégradé depuis un an oblige la commune à reconsidérer sa position.

Pôle raquette	Évaluation initiale	Mise à jour
Travaux HT	2 000 000 €	2 320 000 €
TVA 20%	400 000 €	464 000 €
Travaux TTC	2 400 000 €	2 784 000 €
Maîtrise d'œuvre	332 262 €	380 000 €
Total opération	2 732 262 €	3 164 000 €
Subventions	1 495 000 €	
FCTVA 16,4%	328 000 €	380 480 €
Subv + FCTVA	1 823 000 €	1 875 480 €
Reste à charge	909 262 €	1 288 520 €
dont travaux	577 000 €	908 520 €

ÉLECTIONS

NOUVELLES DISPOSITIONS

Après une consultation des maires, le gouvernement a pris la décision de décaler les élections départementales et régionales. Elles se dérouleront le 20 juin pour le premier tour et le 27 juin pour le second. La crise sanitaire et la mise en place de deux scrutins le même jour obligent à déplacer les trois bureaux de vote dans la salle du conseil municipal, celle des mariages ainsi que dans la salle Chambron. Un protocole sanitaire renforcé est assuré. Les assesseurs volontaires peuvent s'inscrire en mairie.

FINANCES

« TENIR » LE BUDGET MALGRÉ LA CRISE

Après un Débat d'orientation budgétaire (DOB) conduit en décembre 2020, le budget communal a été approuvé dès janvier 2021. Sur fond de crise, l'équipe municipale bataille au quotidien en faveur du désendettement de la commune.

Dans un contexte d'incertitude lié à la pandémie, il semblait important de fixer le plus rapidement possible un cadre, notamment en matière de dépenses, afin de pouvoir adapter au mieux et avec le plus d'anticipation possible les actions communales. Les charges engagées sont ainsi revues chaque mois afin de vérifier que le budget adopté est bien « tenu ».

Comme cela avait déjà été exposé dans Villard Mag (N°78), le choix de l'équipe municipale en place a été de ne pas augmenter la fiscalité locale, tout en revoyant à la baisse les dépenses, pour revenir à un budget plus équilibré. Les investissements sont ciblés à destination principalement du maintien en état des infrastructures, et un effort global est engagé en faveur du désendettement de la commune.

Le Covid pèse aussi sur les collectivités

La crise sanitaire pèse sur les entreprises, mais également sur les finances de la Ville. Entre début juin et décembre 2020, plus de 20 000 euros ont été consacrés à la mise en place de brigades sanitaires aux écoles, à l'achat de fournitures et produits d'entretien exclusivement dédiés à la désinfection et aux mesures de protection anti-Covid (vêtements de travail, protections Plexiglass®, masques).

Des répercussions en cascade

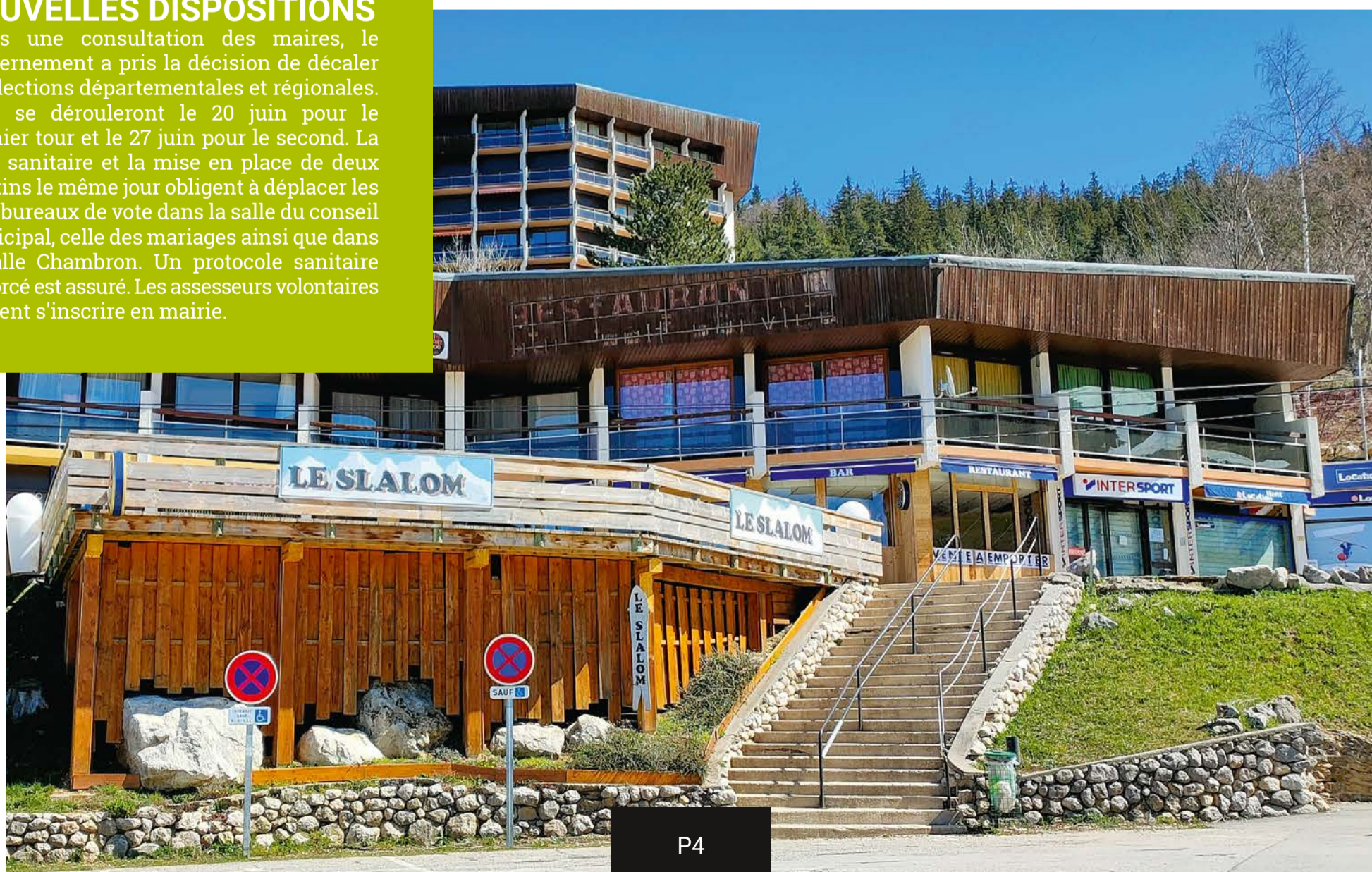
Enfin, l'interdiction administrative d'ouverture des remontées mécaniques et la baisse de fréquentation de notre station ont pour conséquences directes :
1) Le non-versement de la taxe loi Montagne, directement assise sur le chiffre d'affaires de l'exploitant de remontées mécaniques

et qui représente environ 130 000 euros de recettes communales par an.

2) Une diminution de la taxe de séjour (habituellement reversée à l'Office municipal de tourisme, ce dernier est également contraint de revoir ses dépenses à la baisse).

Dans ce contexte, la commune veille toutefois à identifier toutes les mesures d'aides permettant de maintenir au mieux ses projets d'investissements à travers le programme « Petites villes de demain », ou directement grâce à des candidatures sur le « bonus de relance » pour l'aménagement du territoire. Ce dispositif proposé par l'État fixe un taux de subvention maximum de 50 % d'une dépense comprise entre 3 000 et 200 000 €.

La situation évoluant constamment, toute l'équipe municipale est mobilisée pour assurer la gestion la plus fine et la plus réactive possible au service des Villardiens.





ÉCONOMIE

« ON VA SE RELEVER ! »

Ils traversent la crise sanitaire la plus importante de leur histoire et jouent la résilience face à la saison estivale qui s'annonce. Les socioprofessionnels redoublent d'initiatives.

À Villard-de-Lans-Corrençon, les 12 établissements hôteliers ont limité la casse jusqu'à fin novembre 2020. Le premier confinement a été suivi d'un été « surprise » avec afflux de touristes en recherche de nature. Résultat : plus 15 % de fréquentation. « Puis les choses se sont gâtées », explique Michel Bouvier, (hôtel La Rose-raie) et président du Club des hôteliers du Vercors. « Plusieurs établissements du plateau n'ont pu ouvrir faute de clients, en raison de l'arrêt des remontées mécaniques ».

À ce jour, peu de visibilité sur l'été, mais chacun statue sur une fréquentation aussi forte que l'an dernier », assure l'hôtelier. Et

d'ajouter : « En plein Covid, nous avons fait le choix d'investir dans la construction d'une piscine et d'une terrasse. Il nous faudra des années pour retrouver l'équilibre, mais on va se relever ! ».

Diversification et complémentarité

Au Cliff, comme pour beaucoup, on s'affaire avec le « click and collect ». Marianica Sanna, au restaurant « My Little terroir » affirme s'en sortir « grâce aux locaux qui jouent le jeu ». Même vent d'optimisme chez Glovettes Sports, où Franck Borel parie sur la diversification. « Pour la première fois, nous ouvrirons en

juin et proposerons à la location des VTC et VTT électriques, ainsi que du matériel de randonnée ». À deux pas, Clémence Crozat et Valérian Munniat ont repris l'enseigne « Hors-Pistes » en décembre. « Il a fallu serrer les dents », reconnaît-elle. Mais le couple s'accroche et proposera des trottinettes électriques, de descente et ski-roues en location. Il s'agit pour l'ensemble des socio-professionnels, soutenus par leurs élus conscients de l'enjeu, de trouver la jauge entre réussir la saison et préserver leur territoire d'un afflux touristique massif, préjudiciable à la biodiversité.

ÉCHANGES AVEC LA SEVLC

Délégation de service public et Unité touristique nouvelle au centre des débats.

Nul ne peut ignorer sur notre commune cet acteur économique majeur qu'est la SEVLC (Société d'équipement Villard-Corrençon). Aussi, des contacts ont immédiatement été pris sur les sujets importants.

Le contrat de Délégation de service public (DSP) liant la commune à la SEVLC arrivant à terme en 2026, cette dernière demande une négociation pour une nouvelle DSP, d'une durée

plus longue, acceptant ainsi de s'ouvrir à la concurrence. Cette requête a tout son sens afin de sécuriser les investissements et les projets des opérateurs, au sortir d'une saison blanche. Cette

volonté, gage de cohérence et de sécurité juridique, est d'ailleurs encouragée par les services de l'État.

Préserver l'emploi et les espaces naturels

Autre point clef, le projet d'Unité touristique nouvelle (UTN) inscrite au PLUi-H dans la nouvelle zone à urbaniser des

Adrets a subi d'importantes modifications. Il devient plus pertinent d'envisager cette construction de nouvelles résidences de tourisme haut de gamme, sur les espaces déjà urbanisés, plus proches du front de neige. La commune a donc proposé à la SEVLC un échange de parcelles qui conduirait à céder celle correspondant au parking P1, à condition de restituer au public les parkings existants sous forme de parking couvert, contre la parcelle des Adrets, maintenue à l'agriculture. Cet échange actuellement étudié serait un double signal fort : la préservation des espaces naturels venant limiter l'artificialisation des sols, et l'implantation d'une Unité touristique nouvelle structurante, pourvoyeuse de richesses et d'emplois pour le territoire.

NAISSANCES

Hanaé, Sophie, Rose D'AUBAREDE le 30/10/2020
Alaric, Bernard, Hervé DIEU le 31/10/2020
Paul HIRSCHY le 14/11/2020
Amélia, Denise HEYMANN-SERVOIN le 18/11/2020
Louise INIGO le 23/11/2020
Mathéo, Benjamin COLLIAT-DRAGON le 12/12/2020

Louison PONÇON le 22/12/2020
Nolwenn, Cécile, Odile DELPHIN le 03/01/2021
Margaux, Patricia, Eliane GUILLOT-DIAT le 22/01/2021
Noémie, Jade PESENTI le 26/01/2021
Thibault, Harry CHEVRIER le 30/01/2021
Charly, Thierry, Rémy BELMONTE le 25/02/2021

Mattéo BONNET le 28/02/2021
Emy, Cécile, Delphine MARCHESSON le 03/03/2021
Blanche, Loona LEFEUVRE MARTINEZ le 10/03/2021
Pierre, Emmanuel, Jean MONIN le 16/03/2021
Lyloo, Lyra, Scarlett, Lou LAPEYRONNIE le 19/03/2021

MARIAGES

Stéphane GUILLOT-DIAT et Fanny MICHALET le 12/12/2020

Jérémy PICHON et Julie QUATREHOMME le 30/01/2021

André BUISSON et Corinne BAYOL le 27/03/2021

DÉCÈS

Joseph TORES (72 ans) le 20/08/2020
Jean RAVIX (89 ans) le 29/10/2020
Reine UZEL née ARRIBERT-NARCES (90 ans) le 31/10/2020
René FILLET (81 ans) le 31/10/2020
Renée DE BATTISTI née DESMARCHELIER (91 ans) le 07/11/2020
Anna BONNET née GIRARD (86 ans) le 08/11/2020
Angéline SÉRIÉ née SCASSEDDU (98 ans) le 09/11/2020
Simone GIRARD-BLANC (98 ans) le 10/11/2020

Jacqueline BARONE née CORRECHEZ (89 ans) le 15/11/2020
Emmanuelle GÉRARD (51 ans) le 25/11/2020
André MAGNAT (86 ans) le 27/11/2020
Michel IMBAUD (71 ans) le 30/11/2020
Marie-Anne SIMONOTTI née GERVASONI (90 ans) le 13/12/2020
Roland BRILLAIS (79 ans) le 15/12/2020
Emile BEAU-DOING (86 ans) le 31/12/2020
Yvonne MAYOUSSE née PERRIN (90 ans) le 21/01/2021

Eliane MARIN née CHAPEL (90 ans) le 28/01/2021
Renée FORGET (93 ans) le 28/01/2021
Edgar DURANT (89 ans) le 16/02/2021
Paulette BOUVIER née BOUCHIER (86 ans) le 24/02/2021
Christian LENORMENT (70 ans) le 26/02/2021
Victor HUILIER (91 ans) le 08/03/2021
Henry MARET (89 ans) le 14/03/2021

INHUMATIONS

Marie RAMUS née BLANC-GONNET (92 ans) le 30/10/2020
Marie-Thérèse JALLIFFIER-VERNE née MARTIN (89 ans) le 03/11/2020

Jean GARCELON (91 ans) le 20/11/2020
Colette EYMARD née MESTRALLET (85 ans) le 19/12/2020
Josette MATHE-RON née NEPPLE (84 ans) le 22/12/2020

Pierre MAUDUECH (86 ans) le 09/02/2021
Guy BRUNEL (90 ans) le 12/03/2021
Jean DRISSE (94 ans) le 22/03/2021

Ils nous ont quittés

Emile Beudoing, figure villardienne, est décédé le 31 décembre 2020. Né à Ville Vieille où il fut paysan toute sa vie, il s'est investi dans la vie municipale. Élu au scrutin nominatif, pendant 24 ans, il fut adjoint à l'urbanisme et à l'environnement (1977-1983), conseiller municipal (1983-1989), adjoint à l'agriculture et à la forêt (1989-1996 et 1996-2001).

Victor Huillier s'est éteint dans la nuit du 7 au 8 mars, à l'âge de 91 ans. Résistant durant la Seconde guerre mondiale, s'engageant en juin 1944, dès l'âge de 14 ans, il était l'un des fondateurs de la station de Villard-de-Lans. PDG de la SEVLC (Société d'équipement de Villard-de-Lans-Corrençon) jusqu'en avril 2019, il fut parmi les premiers, avec son frère Daniel, à miser sur la neige de culture dans les Alpes, contribuant ainsi à l'essor du tourisme dans le Vercors.



TRIBUNES

MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous connaissons la dette de 9 M€, comme le besoin en travaux des équipements. Nous savions à quelle pression immobilière la commune serait soumise. Mais ce que nous n'avions pas prévu, ce sont les dossiers non aboutis qu'il a fallu traiter depuis un an. Un projet de télécabine pour lequel nous avons dû montrer aux institutions qu'il doublait la dette et les charges communales pour qu'elles réalisent que son financement était vain. Un jeu virtuel éphémère (cube) qui a coûté 247 000 €, auquel il faudrait ajouter 94 800 € pour son installation dans un lieu inexistant, sans compter les frais annuels de fonctionnement que les recettes ne couvrent pas et le renouvellement des contenus tous les 2 ans. Une maison de l'autonomie pour laquelle pas moins de trois terrains ont été envisagés sans qu'aucun n'ait été retenu pour un chiffre réel : Fichetaire, champ des Gauchets, terrain

des Lèches. Un projet de pôle gérontologique à taille humaine est aujourd'hui proposé par le bureau de La Revola. Nous reprenons le travail. Un PLUi-H qui fait porter à Villard une part importante de l'effort dans l'atteinte de l'objectif contestable de 15 000 habitants sur le plateau avec des densités de logements insupportables dans les hameaux. Nous lançons une modification du PLUi-H. Un projet Pôle raquette estimé à 2,7 M€ financé à 62 %, le reste à charge communale ne s'élevant « qu'à 900 000 € ». Le projet mal évalué s'élève au final à plus de 3,2 M€. L'effort financier communal atteint 1,3 M€. Cette opération de déminage achevée, nous sommes impatients de nous consacrer à notre action.

OPPOSITIONS MUNICIPALES

« La désinformation est une manipulation de l'opinion publique à des fins politiques »

Il semble que cette pratique soit à la portée de la majorité municipale, confrontée à sa division sur plusieurs dossiers qui en paralyse l'avancée, voire même la simple présentation en conseil municipal. Il s'agit bien de ce que les rugbymen appellent le « botter en touche », technique recommandée pour se sortir d'une situation dangereuse, calmer le jeu et gagner du temps ! Accuser la précédente équipe d'avoir mal géré les finances de la commune ou trop construit permet de réunir brièvement sa majorité sur un bouc émissaire sans avoir à gérer sa propre cohésion, alors que dans le même temps il est demandé à notre opposition de joindre ses votes à une partie de la majorité pour faire passer des délibérations...

Dans la même veine des excuses commodes pour ne rien avancer, on retiendra aussi la crise sanitaire comme repoussoir, comme on le lit dans une interview du très sérieux bulletin paroissial du mois de mars...

Mais le statu-quo et le dénigrement ne font pas un programme ni une politique, comme les Villardiens s'en aperçoivent déjà jour après jour.

Dossiers en cours :

Nous nous réjouissons de l'aboutissement heureux de 2 ans de négociation avec le Département permettant aujourd'hui la réouverture du bureau VFD (gare routière), et remercions la CCMV d'avoir préparé le dossier de candidature "Petites Villes de Demain". Enfin, nous nous interrogeons sur la volonté de la SEVLC de mettre fin à la Convention d'Exploitation actuelle... à suivre !

Villard durablement

Nous avons découvert avec stupeur la parution de « Villard mag » dont nous n'avions pas été informés ! Cet oubli est aujourd'hui corrigé avec deux chroniques de l'opposition.

Un an après les élections :

Pôle raquette subventionné à 75 % mais quel sera le montant que la commune devra payer : 550 000€, 1 000 000 € ? De nombreux surcoûts sont arrivés et menacent le projet.

Un projet d'accession sociale en écoquartier à combe Pourouze. L'un des derniers terrains fonciers de Villard : pratique de la luge, balade, agriculteur qui le valorise en faisant ses foins ! Ne faut-il pas d'abord travailler sur l'existant et la rénovation avant d'utiliser du terrain vierge comme il avait été annoncé lors des municipales ?

« L'antenne » : Projet porté par Orange et le gouvernement pour faire disparaître les « zones blanches », porte finalement sur 3 antennes. Le bois barbu, Gève et la côte 2000.

Un projet ambitieux de Pierre et Vacances sur le parking P1 de la côte 2000 (restitution du parking en sous-terrain). Projet qui se construirait de manière plus globale en tripartite, Pierre et Vacances/commune/SEVLC. Pourquoi pas l'instauration d'une commission des habitants ?

Le lac, tous les Villardiens l'attendent ! Tous les Villardiens ? Est-ce que ce sera uniquement un lac de rétention d'eau pour produire de la neige à canon ?

Des points positifs :

Des projets que nous portions lors de notre campagne, qui seront mis en place par la majorité : le conseil municipal jeune, le comité des fêtes, une maison des saisonniers. L'intégration de notre élu à des commissions et l'écoute de sa parole. Prenez soin de vous !

Villard c'est vous / villardcestvous@gmail.com



INTERVIEW

NATHALIE NGEUMANI

Nouvelle bibliothécaire

Arrivée le 18 janvier, Nathalie Ngeumani vient enrichir l'équipe en place et prend ses

marques à la bibliothèque aux côtés d'Aline Chérif.

Où exercez-vous avant d'arriver à Villard-de-Lans ?

Nathalie Ngeumani : J'ai passé 11 années dans le réseau des bibliothèques de Grenoble, de la bibliothèque centre-ville à la Direction de la communication qui gère les 14 établissements du réseau grenoblois. L'une de nos missions fut d'imaginer les plateformes numériques de lecture. J'ai ensuite rejoint la bibliothèque d'Etude et du patrimoine pour laquelle j'avais en charge la valorisation et la protection du patrimoine écrit à travers des expositions.

Quelles étaient vos motivations pour postuler à Villard ?

N. N. : J'ai ressenti le besoin de contact direct avec le public dans une structure à dimension humaine, l'envie de revenir aux fondamentaux du métier, créer du lien, me nourrir des échanges avec chacun. Je viens avec beaucoup d'humilité et souhaite connaître les besoins des Villardiens en termes de lecture. J'observe, puis viendra le temps d'inventer ensemble quelque chose.

Le lecteur est en quelque sorte prescripteur ?

N. N. : Tout à fait. La bibliothécaire est dans un rapport « savant » avec son métier. Il faut désacraliser cela, écouter et ensuite suggérer, pourquoi pas imaginer un club de lecture, un renforcement de l'axe jeunesse en sollicitant la cité scolaire, les associations... Il y a un travail de fond à poursuivre. Nous le mènerons avec la responsable Aline Chérif, puis, après son départ en retraite en janvier 2022, je prendrai la responsabilité de la bibliothèque.

Dans ce contexte de crise, comment évolue le nombre d'abonnés ?

N. N. : Il y en a 1 600 à ce jour pour un fonds de presque 20 000 documents. Le public est fidèle, malgré la pandémie qui oblige après chaque prêt à placer les livres en quarantaine durant 4 jours.

MAIRIE

Les employés municipaux s'activent, tous services confondus. Objectif : améliorer le confort et la sécurité des Villardiens.

EN BREF

Eau : vers un transfert de compétence ?

La commune a prolongé de 2 ans ses contrats de Délégation de service public eau et assainissement avec Véolia. Au-delà du 31/12/2022, un nouveau contrat ou mode de gestion devra être mis en place. En parallèle, les communes de la CCMV doivent décider (ou pas) du transfert de ces compétences à l'échelon intercommunal, opérationnel le 1^{er} janvier 2023. Dans ce contexte, Villard-de-Lans doit établir un diagnostic des réseaux, définir un plan

pluriannuel d'investissements, poursuivre un état des lieux financier des services ; simuler et comparer des modes de gestion adaptés à la commune (prévu à l'échelle de Villard et intercommunale pour mars 2022). Mutualisés au niveau de la CCMV, le schéma directeur assainissement est attendu pour juin 2021, celui de l'eau potable pour janvier 2022. Un groupe citoyen ouvert à tous a commencé à travailler sur le sujet. Contact : st@villard-de-lans.fr



Sécurité sanitaire et écoles

Afin de réduire la propagation des variants Covid, les personnels des écoles sont mobilisés pour assurer la sécurité sanitaire des enfants. Un protocole est mis en place au restaurant scolaire nécessitant l'utilisation d'une nouvelle salle dédiée à la restauration, en plus des 3 services, des plans de tables et autres contraintes : désinfection régulière des tables et chaises, suivi des cas contact... La commune a installé en outre des purificateurs d'air dans les locaux du restaurant scolaire et dans les salles de sieste de l'école maternelle.



Analyse des besoins sociaux

Une Analyse des besoins sociaux (ABS) a été réalisée de janvier à mars 2021 par Pierrick Serpinet, étudiant à l'IEP de Grenoble (ci-contre). Au-delà de l'obligation légale, cet outil permet au CCAS d'analyser les besoins de sa population, apporte des solutions concrètes et optimise les partenariats locaux. Le CCAS réajuste ainsi sa politique sociale envers les Villardiens. *Rapport consultable sur le site de la mairie.*



Vaccination

Basé à la Coupole, le centre de vaccination fonctionne depuis février. Les dotations sont en augmentation passant de 17 personnes vaccinées en février à une centaine par jour fin avril. Le centre fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous uniquement. Ce centre a été mis en place par la CPTS (Centre de vaccination communauté professionnelle territoriale de santé) et les locaux mis à disposition par la mairie.



Des enneigeurs plus efficaces

Cet automne, le personnel communal a œuvré pour enterrer les canalisations et la pose de mats de surélévation de deux enneigeurs sur le site de ski nordique de Bois barbu. Une opération qui a grandement amélioré la qualité de l'enneigement au départ des pistes, très fréquentées cet hiver.

PATRIMOINE UN LEGS À LA COMMUNE

Simone Girard-Blanc s'est éteinte le 10 novembre 2020 à l'âge de 98 ans. Quelques semaines plus tard, c'est avec surprise qu'Arnaud Mathieu, maire de Villard-de-Lans, humble et ému, prenait connaissance de la décision de cette dernière : léguer la maison familiale des Geymonds à sa commune.

Lors de la séance du 28 janvier 2021, le conseil municipal a salué ce geste, conscient de sa responsabilité quant au devenir de la bâtisse. Simone est la cinquième des 7 enfants de Clovis Girard-Blanc et Zoé Ravix ; elle naît en 1922 après Marie-Louise (1913), Marguerite (1914), Paul (1918), Suzanne (1920) et avant Georges (1923) et Rose (1924). À cette époque, Clovis et Zoé sont installés aux Geymonds dans la ferme laitière familiale, chemin du Sappey. Ils produisent du lait et du beurre et en 1920 apparaît l'appellation « Laiterie de la Moucherolle ». Outre sa production, la laiterie reçoit le lait de quelques fermes villardiennes, vend sa fabrication aux hôtels (Grand Hôtel de Paris, hôtel de la Poste, hôtel Ferrero) et assure un dépôt à la boulangerie Borel, actuelle boulangerie Valentin.

L'importance de la diversification

Dès 1935, Marie-Louise et Marguerite ouvrent un petit magasin dans la rue Centrale, la « Crèmerie de la Moucherolle », actuelle Crèmerie du Vercors. La famille Girard-Blanc se lance ensuite dans la fabrication de yaourts et de fromages blancs.



En 1947, la fratrie démarre la construction de l'immeuble commercial de la rue Centrale, puis édifie la laiterie-fromagerie en 1955. Un bâtiment moderne en bord de route avec quai de déchargement, salles de fabrication et caves d'affinage. Georges assure la collecte du lait dans les hameaux ; Paul est à la fabrication du bleu, dont une partie est commercialisée à Grenoble et Saint-Etienne ; Simone à celle des petits suisses et des yaourts, Suzanne est aux fromages blancs, quant à Marguerite, elle assure la vente au magasin après le décès en 1957 de sa sœur Marie-Louise.

Trois sœurs inoubliables

En 1962, la famille arrête l'activité de la ferme pour se consacrer à la fabrication et à la commercialisation. Privée de sa trentaine de vaches, elle collecte le lait auprès des agriculteurs de Rencurel, qui complètent la tournée des hameaux villardiens. La laiterie poursuit son chemin pendant 30 ans encore, régale les enfants des colonies de vacances et les pensionnaires du Lycée climatique. Simone, Marguerite et Suzanne, « les trois sœurs » ne quitteront jamais cette laiterie, leur maison d'habitation. Paul

Girard-Blanc, figure villardienne, décèdera en 1986 après 35 années ininterrompues d'élu municipal. Son engagement a été salué, qu'il soit simple conseiller ou adjoint aux travaux et à l'urbanisme, tantôt dans la majorité, tantôt dans l'opposition au gré du mode de scrutin avec panachage.

Un lieu d'accueil pour les saisonniers...

En 1985, la société est dissoute. La crèmerie est vendue à Nadine Monod, toujours au centre-bourg. Marguerite, Suzanne et Simone prennent leur retraite aux Geymonds, jusqu'à leur décès. Georges disparaît en 2012. Après le décès de Marguerite en 2014 et de Suzanne en 2016, Simone décide de faire don de cette maison à la commune. En contrepartie, elle demande à la municipalité le versement de vingt mille euros au profit du diocèse de Grenoble, pour financer des travaux de la Paroisse de la Croix de Valchevrière. Cette maison est une chance pour Villard à un moment où ses réserves foncières sont rares. Elle pourrait devenir ce lieu d'hébergement qui manque cruellement aux jeunes actifs, saisonniers ou permanents.



Avant son décès, Simone Girard-Blanc a choisi de léguer la maison des Geymonds à sa commune.



Autour des parents Clovis et Zoé Girard-Blanc (assis), la famille pose avec (de gauche à droite) Marie-Louise, Suzanne, Paul, Marguerite, Georges, Rose et Simone, décédée le 10 novembre 2020.



Dans la laiterie du centre-bourg, Marguerite assure la vente.



Suzanne et Paul s'affairent dans l'entreprise familiale.



VIDÉOS INFO

Retrouvez une courte vidéo des élus sur les dossiers en cours : <https://www.villard-de-lans.fr/videos-infos/videos-infos/>

VILLARD MAG - Journal d'information de la commune de Villard-de-Lans • Mairie de Villard-de-Lans - 62, place Pierre-Chabert - 38250 Villard-de-Lans - Tél. 04 76 94 50 00 - contact@villard-de-lans.fr • Directeur de la publication Arnaud MATHIEU • Rédactrice en chef : Anne-Laure BISTON • Rédacteurs : Véronique BEAUOING, Serge BIRGÉ, Charlotte BONNARD, Bruno DUSSE, Arnaud MATHIEU, Michelle PAPAUD, Maud ROLLAND, Françoise SARRA-GALLET, Jean-Paul UZEL • Photographes : Anne-Laure BISTON, Gérard CAVALLI, Focus outdoor, Archives Famille Girard-Blanc, NordioFocus-Emilien-Jacquelin-Médailles-Rosignol, Christophe ROBERT, Cathy SARRA-GALLET • Maquette et mise en page : ACID Création - 7, square des Fusillés - 38000 Grenoble/RCS Grenoble • Comité de relecture : Véronique BEAUOING, Anne-Laure BISTON, Bruno DUSSE, Jacky DUVILLARD-CHARVAIX, Michèle PAPAUD • Impression : NUMÉRICOPIE - ZAE Les Geymonds - 38250 Villard-de-Lans.